





# BIENVENUE !

Au nom du Conseil d'Administration, du personnel et des intervenant·e·s de l'Institut International de la Marionnette, je vous souhaite la bienvenue à l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette.

La marionnette est vivante. Elle est aujourd'hui en plein essor. Elle s'écrit entre tradition et modernité. C'est dans cette lignée que s'inscrit la philosophie de l'ESNAM.

La qualification des études supérieures pour les arts de la marionnette est autant un signe de reconnaissance qu'une responsabilité. Des moyens humains, matériels et financiers ont été déployés afin d'en garantir la grande qualité.

L'Institut International de la Marionnette est un ensemble commun d'activités (enseignements, stages, insertion professionnelle, recherche, documentation, séminaires, expositions, éditions...) et d'espaces, dont l'ESNAM constitue une partie importante. Vous serez invité·e·s à les découvrir et à les partager avec les artistes en résidence, les chercheur·se·s, les différentes personnalités du monde de la marionnette et les salarié·e·s de l'Institut. Le respect du métier de chacun, comme des espaces collectifs permettront un enrichissement réciproque et constructif.

Voulue par Jacques Félix et Margareta Niculescu dans les années 80, l'ESNAM est aussi inscrite dans l'histoire du territoire. Vous serez étudiant·e·s à Charleville-Mézières, capitale des Ardennes. Mais vous serez aussi citoyen·ne·s de la Cité.

Je vous invite à découvrir le territoire et à vous y impliquer dès que vous en aurez l'occasion. Vos propositions et initiatives seront les bienvenues.

Je vous souhaite de profiter au mieux de l'enseignement des artistes-intervenant·e·s et des outils qui vous seront transmis, ainsi que des atouts qu'offre le territoire des Ardennes.

**GÉRALD SPIRE**

**PRÉSIDENT PAR INTÉRIM**

**DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE**

# PLEIN ESSOR POUR LA MARIONNETTE

Au moment où vous entrez à l'ESNAM, les arts de la marionnette sont en plein développement. Les Centres Nationaux de la Marionnette vont prochainement voir le jour. Les festivals de marionnettes se développent. La recherche s'affirme. Les esthétiques évoluent. Plusieurs conservatoires envisagent des options d'enseignement aux arts de la marionnette. La marionnette est de plus en plus présente sur les grandes scènes, comme celle du IN d'Avignon par exemple.

La marionnette trouve sa force dans sa capacité à se renouveler sans cesse en s'appuyant sur des siècles de créations, de savoir-faire ancestraux et d'une philosophie qui fait la part belle à l'animé, à l'humain et à l'objet.

L'Institut International de la Marionnette est une des figures de proue de cet essor.

Imaginée et créée en 1987 par Margareta Niculescu (à qui nous rendrons hommage lors du prochain Festival Mondial en donnant son nom à l'école) et Jacques Félix, l'ESNAM poursuit son ouverture au monde des arts, au carrefour des arts de la scène et des arts plastiques.

L'enseignement qui s'y déploie ne vous apportera pas tout. Il vous ouvrira des portes, des fenêtres, des soupiraux, des possibles, des pistes. Il tentera d'éveiller, d'accompagner le développement de votre potentiel. Il vous transmettra des

techniques, des connaissances, des savoir-faire. Il mettra en partage des manières de penser, d'être, de construire un ou des univers, votre propre univers, le plus sincère et le plus singulier possible. Mais la convocation de votre conscience ou parfois de votre inconscience sur le plateau ou dans l'atelier viendra de vous seul·e. Il vous faudra donc apporter constamment votre contribution à cet édifice.

Dans l'apprentissage, rien n'est jamais acquis. Il est nécessaire de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier.

C'est l'engagement dans le travail qui finit par payer. À cet endroit-là, il vous faudra faire des expériences, des essais. Il vous faudra vous tromper, rater parfois et passer par des phases de découragement. Il vous faudra vous perdre, franchir des obstacles, affronter des épreuves. Vous aurez parfois la sensation de reculer, mais pour mieux avancer ensuite. Plus vous aurez de questionnements, plus vous construirez votre chemin artistique, au côté des autres, avec les autres, par rapport aux autres.

En mai dernier, vous avez réussi un concours très difficile pour entrer à l'ESNAM. Je vous en félicite. C'est un défi que vous vous êtes lancé. C'est aussi une formidable chance. Je ne peux que vous conseiller de profiter de chaque

dixième de seconde, de chaque parcelle, de chaque miette durant ces trois années. Croquez dedans à pleine énergie !

Vous ne l'ignorez pas. Les instruments du marionnettiste sont multiples : marionnettes de tous genres et de toutes tailles, ombres, objets, images réelles ou synthétiques, corps, voix, sons, lumières, matières diverses...

Il vous faudra apprendre à domestiquer ces instruments, les faire vôtres, les utiliser à bon escient, avec pertinence, intelligence, de toutes les manières, mais toujours avec une sincérité, une humilité, une philosophie et une éthique personnelle.

Il vous faudra également progressivement devenir des marionnettistes professionnel·le·s et posséder les compétences pour développer après l'école votre propre activité artistique. En fonction de vos projets, vous serez peut-être tour à tour interprète, créateur·trice, constructeur·trice ou vous choisirez de mêler plusieurs de ces compétences. Au-delà de la passion initiale, marionnettiste professionnel·le est aussi un métier. Nous tenterons de vous l'apprendre au mieux en facilitant, tout au long de votre cursus, une immersion progressive dans le milieu professionnel.

En entrant à l'ESNAM, vous intégrez une grande maison, celle de l'Institut International de la Marionnette. Au côté de l'enseignement, vous trouverez d'autres ressources, entre autres celles de la recherche et de l'innovation, celles de la préservation du patrimoine marionnettique, celles d'un centre

documentaire unique. Nous souhaitons que vous vous empariez de ces richesses dès que possible. Consulter, comprendre et s'appropriier l'histoire de la marionnette représentent une culture indispensable à acquérir. Les équipes du Pôle Recherche et Innovation et du Centre de Documentation et des Collections sont à votre disposition pour vous guider et vous aider à trouver les pépites qui vous feront avancer.

L'Institut c'est aussi une équipe administrative et comptable, une équipe technique, un service de communication et un service d'éducation artistique, ressources indispensables au bon fonctionnement de l'ESNAM. Pensez à respecter leurs missions et à collaborer autant que possible avec eux.

Enfin, vous allez vivre dans une cité, une cité qui deviendra bientôt la Cité des Arts de la Marionnette.

Ce projet est en cours et vous le verrez se construire. Vivre dans une cité n'est pas seulement y habiter, c'est surtout participer à sa vie, en particulier sa vie artistique et culturelle, en être acteur·trice. Je souhaite que vous participiez à l'ouverture de l'ESNAM sur la ville et le territoire, que vous fassiez preuve d'initiative en restant en veille et en apportant vos idées.

Vous pourrez notamment le faire au travers de l'association La Main Tenant, association des élèves de l'ESNAM.

La directrice de la formation sera présente à vos côtés. N'hésitez pas à la solliciter si besoin.

Je reste, comme tous les membres de l'équipe de l'Institut à votre disposition pour toute question, entretien ou échange. Si vous le souhaitez, vous pourrez nous faire part de vos difficultés, de vos remarques et critiques à condition qu'elles soient constructives, et aussi de vos satisfactions.

Malgré les contraintes sanitaires auxquelles nous n'échappons pas, toute l'équipe de l'Institut est très heureuse de vous accueillir à l'ESNAM. Nous vous souhaitons la bienvenue, de belles années d'études et de vous y épanouir le mieux possible.

## **PHILIPPE SIDRE**

**DIRECTEUR DE L'INSTITUT  
INTERNATIONAL DE LA  
MARIONNETTE ET DE L'ÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS  
DE LA MARIONNETTE.**

# SOMMAIRE

BIENVENUE !.....	3
PLEIN ESSOR POUR LA MARIONNETTE.....	4
<b>I. L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE .....</b>	<b>8</b>
LES MISSIONS DE L'INSTITUT .....	9
L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA MARIONNETTE .....	11
PÔLE RECHERCHE & INNOVATION.....	13
LE PORTAIL DES ARTS DE LA MARIONNETTE .....	15
LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DES COLLECTIONS .....	17
<b>II. VOS ÉTUDES À L'ESVAM.....</b>	<b>20</b>
ENGAGEMENTS .....	20
ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE .....	21
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	24
RÈGLEMENT DES ÉTUDES.....	24
SCOLARITÉ .....	25
<b>III. PLAN DU CENTRE-VILLE ET DES DIFFÉRENTS LIEUX DE L'INSTITUT.....</b>	<b>29</b>
<b>IV. L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE .....</b>	<b>34</b>
<b>V. INFOS PRATIQUES.....</b>	<b>37</b>

# I. L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE

Établissement français à vocation internationale, l'Institut International de la Marionnette a été fondé en 1981. Sa création a accompagné une profonde et durable évolution des arts de la marionnette.

Ce lieu de rencontre, d'enseignement et de réflexion développe ses activités au service de la formation, de la recherche et de la création.

Son histoire singulière et la diversité de ses missions en font le seul établissement de son genre en France, et un centre de référence dont la compétence est reconnue dans le monde entier.

Favorisant le dialogue entre créatrice·eurs, chercheurs·ses et artistes enseignant·e·s, privilégiant une approche pluridisciplinaire, et développant un travail en réseau et des projets de coopération interdisciplinaires et internationaux, l'Institut International de la Marionnette est devenu un lieu de partage d'expériences, de confrontation d'idées et d'échange de savoir-faire, au carrefour des forces vives d'un art en plein essor.

L'Institut International de la Marionnette est soutenu par la DRAC Grand Est, le ministère de la Culture - Direction des Affaires Culturelles Grand Est, la région Grand-Est, le département des Ardennes, Ardenne Métropole et la ville de Charleville-Mézières.

Avec nos remerciements aux structures qui versent la taxe d'apprentissage à l'ESNAM.



# LES MISSIONS DE L'INSTITUT

## FORMATION INITIALE ET PROFESSIONNELLE

- L'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM), qui prépare au DNSPC (Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien) spécialité acteur-marionnettiste ;
- Des stages de formation professionnelle continue de haut niveau à dimension régionale, nationale et internationale ;
- Des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ;
- Adhésion de l'Institut aux principes fondamentaux de la Charte ERASMUS+ ;
- Accès au DNSPC par le biais de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

## RECHERCHE ET INNOVATION

- Veille et animation d'un réseau international de chercheurs, d'institutions du patrimoine, de la création et de la recherche ;
- Une offre de résidences de recherche, proposant un accompagnement personnalisé ;
- La coordination ou la participation à des chantiers de recherche nationaux et internationaux et l'organisation de colloques ;



L'Institut International de la Marionnette, photo : Christophe Loiseau

- La coordination du Portail des Arts de la Marionnette (PAM), qui donne accès à plusieurs dizaines de milliers d'archives numérisées, aux catalogues de différentes bibliothèques spécialisées et aux données de la recherche ;
- La Chaire ICiMa, Chaire d'innovation Cirque et Marionnette, portée par l'Institut et le Centre National des Arts du Cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne ;
- Production de ressources pour les professionnel·le·s (tutoriels, bases de données etc.) ;
- Conception d'expositions (virtuelles notamment) et d'outils de médiation scientifique et culturelle ;
- Un programme éditorial, en partenariat avec différents acteurs de la chaîne du livre et de l'audiovisuel.

## **ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

- Un service éducatif : résidences artistiques, Projet artistique globalisé (PAG), Projet académique de formation (PAF)... ;
- Un PREAC en coopération avec le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes et le réseau CANOPÉ.

Support transversal à ses pôles « Formation », « Recherche & Innovation » et « Éducation artistique et culturelle », le Centre de documentation et des Collections de l'Institut International de la Marionnette est un centre documentaire et patrimonial reconnu dans le monde entier.

# L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA MARIONNETTE

Depuis 1987, année de sa création par Margareta Niculescu, l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette, placée sous la tutelle du ministère de la Culture, se consacre à la formation des acteur·trice·s-marionnettistes en faisant le choix d'être une école de la création.

La grande chance de cette école - première et unique école pour la formation professionnelle des marionnettistes en France- est d'appartenir à l'Institut International de la Marionnette, fondé en 1981, où se croisent en permanence, ses différentes activités, la recherche, la formation et la création.

Durant trois années, les étudiant·e·s suivent une formation intense et diversifiée propre à remplir les objectifs de l'école, à savoir : la formation d'acteur·trice·s-marionnettistes professionnel·le·s de haut niveau, capables de comprendre et de pratiquer le théâtre de marionnettes dans sa diversité d'expression et ses exigences contemporaines, la transmission d'un métier et d'une expérience liant en permanence apprentissage et recherche, l'épanouissement de nouvelles énergies créatrices, enfin une articulation constante entre enseignement et création.

Ces objectifs ambitieux sont mis en œuvre à travers un programme rigoureux, mêlant l'acquisition d'une maîtrise des techniques théâtrales, la construction de marionnettes, la conception et la réalisation de spectacles, la recherche et la création spécialisées sous la conduite de maîtres incontestés dans leur art et d'intervenant·e·s réputé·e·s, tantôt dans le secret de l'atelier, tantôt sur la scène devant un public.

## **DNSPC SPÉCIALITÉ ACTEUR-MARIONNETTISTE / LICENCE ARTS DU SPECTACLE**

L'ESNAM est habilitée à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC) spécialité acteur·trice-marionnettiste, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 par décision du ministère de la Culture et de la Communication.

Ce diplôme de niveau 6 valide l'acquisition des connaissances et des compétences générales et professionnelles correspondant à l'exercice du métier d'acteur·trice-marionnettiste.

L'Institut International de la Marionnette a signé une convention avec l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens. Dans ce cadre, les étudiant·e·s diplômé·e·s de l'ESNAM se voient octroyer une licence mention « Arts du spectacle », après validation par la commission de l'Université.



L'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette,  
photo : Christophe Loiseau

## L'ÉCOLE D'ART DANS LA VILLE

Conçue pour la formation aux arts de la marionnette, inaugurée en septembre 2017 par Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Boris Ravignon, président d'Ardenne Métropole et maire de Charleville-Mézières, en présence des partenaires institutionnels, à savoir la région Grand Est et le département des Ardennes.

Ce projet a été piloté par Ardenne Métropole, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes Blond & Roux.

Un théâtre de 100 places, des salles de pratiques, des ateliers, des bureaux, une salle des professeur·e·s, un foyer pour les étudiant·e·s...

Le samedi 25 septembre 2021, l'ESNAM portera le nom de Margareta Niculescu, fondatrice et première directrice de cette école.

# PÔLE RECHERCHE & INNOVATION

Le dynamisme et l'excellence de la recherche étant un autre terrain sur lequel se joue la connaissance et la reconnaissance des arts de la marionnette, l'Institut International de la Marionnette développe, depuis 2012, aux côtés de son pôle Formation, un pôle Recherche & Innovation chargé de coordonner ses missions patrimoniales, scientifiques et éditoriales.

L'Institut développe ainsi un programme de soutien à la recherche, par l'animation d'un réseau international de chercheur·se·s, en effectuant un travail de veille scientifique, en organisant des résidences de recherche et laboratoires d'expérimentation, en octroyant des bourses de recherche et en organisant des séminaires et des colloques internationaux.

En prêtant une attention toute particulière à l'accompagnement des jeunes chercheur·se·s, il prépare la recherche de demain.

L'Institut développe par ailleurs sa propre politique de recherche. Celle-ci est conçue en complémentarité avec les institutions de la recherche académique, et définit ses objectifs par rapport à des besoins identifiés en dialogue avec le monde artistique et professionnel.

Il travaille ainsi prioritairement sur :

- L'histoire de la marionnette, notamment par l'étude des fonds d'archives et collections qui lui sont confiées ;
- L'étude et l'histoire des processus pédagogiques et processus de transmission dans la formation aux arts de la marionnette ;
- Des chantiers de recherche théorique, appliquée et artistique dans le cadre de la chaire d'innovation ICiMa.

Pour mener à bien ses travaux qu'il développe dans un souci de dialogue interdisciplinaire et d'ouverture internationale, le pôle Recherche & Innovation mobilise les méthodes et outils qu'offrent aujourd'hui les approches des humanités numériques.

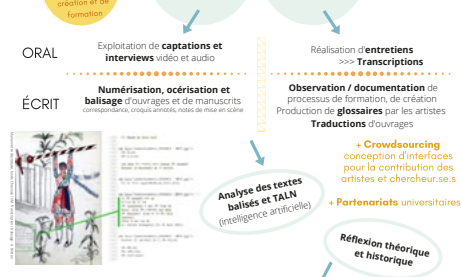
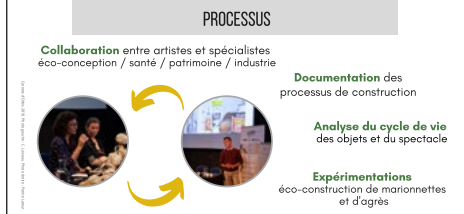
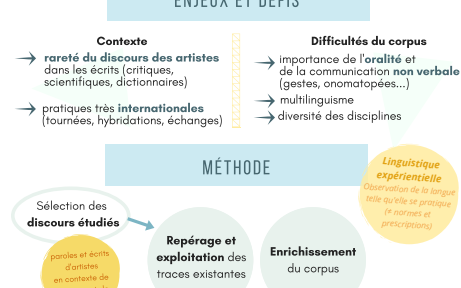
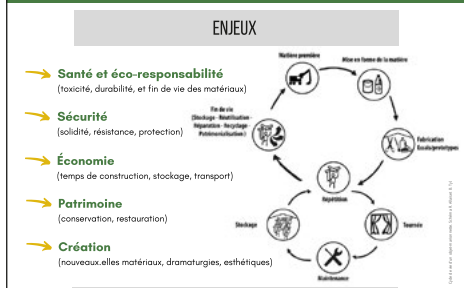
Il produit des référentiels et des jeux de données qu'il ouvre progressivement dans le Portail des Arts de la Marionnette, et initie ou collabore à des publications, des outils de médiation scientifique et des expositions.

À travers les différentes activités de ce pôle, l'Institut souhaite encourager la recherche fondamentale et l'innovation dans les arts de la marionnette, accompagner le processus de création des artistes, renforcer les liens entre les communautés de la recherche et celles de la création, et partager ces démarches avec le public.

Constitué d'une équipe de chercheurs·se·s, et d'une documentaliste/chargée d'étude, avec le renfort de collaborateurs extérieurs (photographes, vidéastes, développeur·se·s informatiques), le pôle Recherche & Innovation s'appuie sur un conseil scientifique composé de personnalités de la recherche, du patrimoine et de la création, et sur son réseau de partenaires nationaux et internationaux (laboratoires, musées, bibliothèques, etc).

**ICiMa**  
 CNAC M  
 AXE MATÉRIEAUX  
**CYCLE DE VIE DES MATÉRIEAUX**  
 Agrès, marionnettes, scénographies  
 Concevoir, fabriquer, préserver les objets du spectacle

**ICiMa**  
 CNAC M  
 AXE  
**TERMINOLOGIE MULTILINGUE**  
 Collecter et analyser les mots des artistes



**PRODUCTIONS**

- Publications**
  - "Eco-design in the puppet world. A co-learning process" (DOI: 10.21278)
  - A. Quentin, *Le Processus de création dans le cirque contemporain*
- Prototypes marionnettes** écoconçues
  - P. Blaison - C. Guadagnoni, 2015 corde en papier froissé pour le numéro "Le Pil"
  - I. Ben-Haim et A. Menat, juin 2017
- Base de données** sur les agrès et scénographies de cirque
- Base de connaissances** sur la construction de marionnettes
- à venir**: création d'applications en ligne
- à venir**: guide de bonnes pratiques à destination des artistes et professionnels.e.s

**BASES DE CONNAISSANCES LEXICALES**

- Construction d'ontologies de sous-domaines
- Glossaires interlingues en ligne
- Outils d'aide à la traduction
- Publication d'ouvrages

**PERSPECTIVES**

SANTÉ / SÉCURITÉ	POLITIQUE	PÉDAGOGIE	PATRIMOINE	ARTISTIQUE
Amélioration des conditions de travail - Livre blanc de l'atelier idéal	Structuration de la filière - Reconnaissance des métiers	Formation à l'éco-conception dans les cursus de l'ENSAC et de l'ESNAM	Développement de pôles spécialisés en restauration de marionnettes et d'agrès	Nouvelles dramaturgies Nouveaux objets scéniques

**PERSPECTIVES**

PATRIMOINE	THÉORIE	PÉDAGOGIE	PROFESSIONS
Connaissance, valorisation et conservation d'un patrimoine immatériel	Affinement de l'analyse des nouvelles pratiques et écritures	Précision dans la formulation des consignes et des évaluations	Facilitation des circulations internationales - Formulation des référentiels de compétences métier



Visuels consacrés aux chantiers Cycle de Vie des Matériaux et Terminologie Multilingue de la Chaire ICiMa, réalisés par Julie Postel

# LE PAM

PORTAIL DES ARTS DE LA MARIONNETTE

➤ LELAB.ARTSDELAMARIONNETTE.EU

Pour explorer la diversité et la créativité des arts de la marionnette

The screenshot displays the PAM website interface. At the top, the logo 'Portail des Arts [PAM] le lab. de la Marionnette' is on the left, and navigation links for 'Panier (0)', 'Mon compte', and a search bar are on the right. Below the header is a horizontal menu with categories: ACCUEIL, COLLECTIONS, DOSSIERS ET EXPOS, UNIVERS, OUTILS, CONTRIBUER, and A PROPOS. The main content area features a large image of a marionnette performance with the text 'Les Maîtres de Cambrai, par la compagnie Les anges au plafond, vivants pour l'affiche, / Vincent Muzelle / © Vincent Muzelle'. To the right of this image is a 'Je souhaite' section with four buttons: Découvrir, Transmettre, Pratiquer, and Chercher. Below this is a 'Connaissez-vous ?' section with three columns: 'Ce site artiste' featuring a card for 'Seyssombat, Dorothée (1960-)' with a 'VOIR LA FICHE' button; 'Ce mot, cette expression' featuring a red card for 'Théâtre de papier' with a 'VOIR LA FICHE' button; and 'Cet objet, ce document' featuring a white card with a 'VOIR LA FICHE' button.

Le pôle Recherche et Innovation de l'Institut est chargé de la conception et de la coordination du Portail des Arts de la Marionnette (PAM).

Le PAM est une base de connaissances consultable gratuitement en ligne qui rassemble déjà les données d'une trentaine de structures françaises liées à la marionnette (festivals, théâtres, lieux-compagnonnages, associations), mais aussi le fruit du travail de plusieurs chantiers de recherche.

Il contient aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de références bibliographiques, de documents numérisés ou natifs numériques (textes, images, extraits vidéos et images d'objets) et des fiches sur les spectacles, les marionnettistes, les compagnies, le vocabulaire métier, et va bientôt s'enrichir de fiches sur les matériaux, les outils, les processus de construction...

## QUATRE UNIVERS POUR DÉCOUVRIR, TRANSMETTRE, PRATIQUER, CHERCHER

- Découvrir : des repères pour commencer à découvrir les arts de la marionnette.
- Transmettre : pour les enseignants, thérapeutes, éducateurs·trices etc.
- Pratiquer : conçu avec et à l'intention des marionnettistes.
- Chercher : accéder à l'ensemble du contenu du PAM sous forme de base de données.

Chaque univers est accessible à tous les internautes.

➤ <https://lelab.artsdelamarionnette.eu>

## POLITIQUE ÉDITORIALE

Le pôle Recherche poursuit également une politique éditoriale initiée sous l'impulsion de Margareta Niculescu et destinée à encourager la dissémination de la recherche.

Dernières publications en date :

- *Poétiques de l'illusion*, Alternatives Théâtrales / THEMAA / ICiMa (Cnac/IIM), 2018
- Hélène Beauchamp, *La Marionnette, laboratoire du théâtre*, Deuxième époque / IIM, 2018.
- *Marionnettes et pouvoir : censures, propagandes, résistances*, Deuxième époque / IIM, 2019.

Les ouvrages édités ou co-édités par l'Institut sont en vente à l'accueil. Vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit de 5%.

Les ouvrages épuisés sont consultables au centre de documentation et les premiers numéros de Puck sont numérisés et consultables dans le PAM.



# LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DES COLLECTIONS

## LE PLUS GRAND CENTRE DE DOCUMENTATION SPÉCIALISÉ AU MONDE.

Le centre de documentation a été fondé dès la création de l'Institut International de la Marionnette en 1981.

Ce centre spécialisé multimédia et multilingue, a été constitué à partir du don initial de Jean-Loup Temporal (1921-1983), composé notamment d'imprimés des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ainsi que de manuscrits autographes ou dactylographiés de textes pour spectacles de marionnettes. Celui-ci a été complété au fil du temps par des dons, des legs et des acquisitions.

Le centre de documentation dispose depuis 2015 d'un catalogue en ligne où sont désormais signalées la majeure partie de ses ressources.

Il est au service des étudiant·e·s, stagiaires, chercheur·se·s et ouvert aux enseignant·e·s et aux artistes comme au grand public.

## PRÊTS DE DOCUMENTS

Une large partie du fonds ne peut être prêtée en raison de son statut patrimonial. Il s'agit des documents en réserve (documents iconographiques, audiovisuels, fonds d'artistes, dossiers documentaires et une partie des ouvrages) et des ouvrages de la salle de lecture portant une pastille rouge. Ces documents sont réservés à la consultation sur place.

En revanche les ouvrages signalés par une pastille verte, les périodiques et les DVD sont empruntables.

Chaque étudiant·e et intervenant·e peut emprunter pour une durée de 15 jours :

- 3 ouvrages
- 3 périodiques (à l'exclusion du numéro le plus récent)

La durée des emprunts peut être prolongée sur demande auprès des documentalistes. Peuvent être également empruntés, pour une durée de 3 jours maximum :

- 2 DVD

Afin de faciliter votre accès aux documents, vous avez la possibilité de les réserver sur le catalogue en ligne. Les documentalistes vous proposent, deux fois par semaine (les mardis et les jeudis), de déposer à l'accueil de l'ESNAM les documents que vous aurez réservés.

## COMMENT RÉSERVER :

- S'identifier sur le catalogue en ligne du CDC  
➤ [CATALOGUEDOC.MARIONNETTE.COM/«MON COMPTE»](http://CATALOGUEDOC.MARIONNETTE.COM/«MON COMPTE»)



- Réserver un document à partir de l'onglet « Mon compte »
- Ou faire une recherche et réserver les documents à partir des notices du résultat de recherche

Une boîte pour le retour des documents sera à votre disposition à l'accueil de l'ESNAM au cas où vous ne pourriez pas passer les rendre au CDC.

En cas de retard, l'autorisation d'emprunt est suspendue pendant une durée égale à la durée du retard.

En cas de perte ou détérioration du document, l'utilisateur s'engage à le remplacer dans un délai de 1 mois.

## BIOGRAPHIES ET BIBLIOGRAPHIES

Environ une semaine avant l'arrivée d'un·e intervenant·e, une biographie de ce·tte dernier·e ainsi qu'une bibliographie en rapport avec la thématique abordée pendant le stage vous seront envoyées par mail.

## ACCÈS

Le Centre de Documentation et des Collections est ouvert du lundi au vendredi, de 13h à 17h.

Une ouverture exclusive pour les étudiant·e·s de l'ESNAM est également faite un samedi par mois. Un Framadate est envoyé environ quinze jours avant le samedi d'ouverture afin que vous puissiez vous inscrire. Cette ouverture spéciale du CDC est possible à partir de 4 inscrit·e·s minimum.

## JOINDRE LES DOCUMENTALISTES

- Par téléphone au 03 24 33 72 56 ou sur place, du lundi au vendredi de 13h à 17h
- Par email : [infodoc@marionnette.com](mailto:infodoc@marionnette.com)



Marionnettes pédagogiques, instrumentarium de l'ESNAM. Photo : Sophie Wathlé.

# II. VOS ÉTUDES À L'ESNAM

## ENGAGEMENTS

Dès leur entrée à l'école, tous les étudiant·e·s doivent s'engager par écrit à :

- Accepter le programme pédagogique fixé par la direction de l'ESNAM et l'ensemble des intervenant·e·s quel·le·s qu'il·elle·s soient ;
- Rendre tous les travaux demandés par les artistes enseignant·e·s et intervenant·e·s de la formation, réaliser tous les exercices prévus ;
- Participer à tous les projets mis en place par la direction de l'école et l'équipe pédagogique dans le cadre de leur formation ;
- Être libres de tout contrat au 6 septembre de leur entrée en 1<sup>ère</sup> année de formation à l'ESNAM et à ne pas contracter d'engagement professionnel avec une entreprise extérieure pendant leurs études ;
- Respecter scrupuleusement le règlement intérieur de l'ESNAM.

### ASSIDUITÉ ET DISCIPLINE

Tous les cours, stages, ateliers, conférences, projections, sorties au spectacle, etc. inscrits dans le planning de la formation sont obligatoires pour tous·tes les étudiant·e·s. La formation peut aussi les mobiliser les soirs et week-ends ainsi que certains jours fériés et pendant les dates officielles des vacances scolaires. L'assiduité et la ponctualité sont essentielles au bon déroulement de la formation et elles font l'objet d'un contrôle quotidien et sont prises en compte dans l'évaluation.

Toute absence non justifiée dans les 48 heures par un certificat médical peut donner lieu à une sanction. Toute absence sans raison médicale doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la directrice de la formation et / ou de l'assistante à la formation. (cf. Titre II – Article 4 du règlement intérieur de l'ESNAM).

Les questions de discipline sont rappelées au Titre II – Article 3 du règlement intérieur.

### PLAGIAT

Le plagiat est avéré en cas de copie, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit, sans citer la source empruntée et en violation du droit d'auteur. Il constitue une contrefaçon au sens des articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle. Toute forme de plagiat constatée par

un·e artiste enseignant·e ou un·e intervenant·e sera signalée au directeur et au Conseil pédagogique et sera sanctionnée. Selon que le plagiat est partiel ou total, l'enseignant·e ou l'intervenant·e pénalisera l'étudiant·e jusqu'à lui attribuer la note de 0/20 pour un plagiat total. L'étudiant·e, dans tous les cas, sera sanctionné·e par un avertissement.

### **PROPRIÉTÉ DES MARIONNETTES FABRIQUÉES DANS LE CADRE DU CURSUS**

Toutes les marionnettes fabriquées dans le cadre des spectacles de deuxième année, des solos, d'une création collective ou des projets de fin d'études sont la propriété de l'Institut. Elles seront conservées dans la collection des marionnettes pédagogiques. Les étudiant·e·s ont toutefois la possibilité dans le cadre de la reprise de leur solo et dans un souci d'insertion professionnelle, de faire l'acquisition de tout ou partie des éléments de scénographie, de décor, les costumes, les accessoires et les objets/marionnettes ayant servi à la construction du spectacle, hormis le matériel technique fixe appartenant à l'ESNAM, sans contrepartie financière.

### **PRÊT DE MATÉRIEL TECHNIQUE ILLUMIÈRE/SOON/IMAGE/VIDÉO/DIVERSI**

Il est possible pour les étudiant·e·s de l'ESNAM, d'emprunter certains éléments du matériel du parc technique, à des fins pédagogiques. L'emprunteur·se doit fournir à l'administration de l'Institut, chaque année, une attestation d'assurance, afin de pouvoir prétendre à un prêt de matériel.

Le matériel empruntable est défini en fonction du projet/des besoins avec le régisseur général qui, le cas échéant, s'assure de la capacité d'utilisation de celui-ci par l'étudiant·e en toute sécurité.

La demande doit être effectuée au moins 5 jours ouvrés en amont pour un prêt long et 48h en amont pour un prêt court. L'obtention du prêt n'est pas systématique, il dépend, entre autres, de la disponibilité du matériel et de son bon fonctionnement.

Tout prêt donnera lieu à la rédaction d'un bon de mise à disposition de matériel reprenant le listing, les dates d'utilisation et le montant à déclarer à l'assurance.

## **ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE**

### **LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE**

La direction pédagogique et l'assistante à la direction et à la formation composent pour chaque promotion un conseil pédagogique, celui-ci fait l'objet d'une validation par le directeur de l'Institut. Le Conseil pédagogique participe à la réflexion sur les contenus pédagogiques, à l'évolutivité des programmes sur les 3 années de formation et à la mise en place des grilles d'évaluation tout le long du cursus, jusqu'à l'obtention du diplôme. Il est le garant de l'acquisition des critères nécessaires à l'obtention du DNSPC spécialité acteur marionnettiste. Ce Conseil, qui se réunit deux fois par an, est composé du directeur de l'Institut International

de la Marionnette, de la direction pédagogique de l'ESNAM, de trois à cinq artistes intervenant·e·s au maximum représentant·s du corps professoral, et d'un·e représentant·e de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV).

Les représentant·e·s des étudiant·e·s sont invités à prendre part à la seconde partie de la réunion de chaque Conseil pédagogique pour écouter le compte-rendu de séance et poser toutes les questions qu'ils estiment nécessaires.

## **LE SUIVI DES ÉTUDIANT·E·S**

Dans les jours suivants le conseil pédagogique, la direction de l'ESNAM, la direction pédagogique de l'ESNAM et/ou l'assistante de direction et de la formation reçoivent chaque étudiant·e individuellement pour leur faire un bilan et un point d'étape sur les acquis et les recommandations adéquates pour la poursuite des études. C'est un moment de partage des remarques du Conseil pédagogique pour aider l'étudiant·e dans l'avancée de sa formation. Par ailleurs, il est possible d'obtenir un rendez-vous avec le directeur de l'ESNAM et/ou la directrice de la formation pour aborder toute question particulière.

A l'issue des présentations publiques des créations solos (prévues en 2<sup>e</sup> année), des temps d'échanges sont prévus entre les étudiant·e·s et des professionnel·le·s du secteur des arts de la marionnette français·e·s et étranger·e·s (artistes, directeur·trice·s de lieux culturels, de festivals, journalistes... ). Avec bienveillance, ces professionnel·e·s, observateur·trice·s expert·e·s, proposent des retours sur les productions présentées. Ces moments de rencontre privilégiés sont importants car il constitue un premier pas vers l'insertion professionnelle. C'est un avantage de pouvoir bénéficier, alors même que l'étudiant·e est encore en formation, de retours croisés sur sa première création, en tant qu'auteur·trice.

## **L'ÉVALUATION**

L'évaluation se fait par contrôle continu, lors des différents stages (techniques de marionnette, jeu d'acteur, arts plastiques/construction, corps/mouvement, ...), lors des créations (collectives ou individuelles), des sorties culturelles et des stages en milieu professionnel.

L'ensemble faisant partie intégrante du cursus du DNSPC spécialité acteur marionnettiste. Le contrôle est assuré par l'ensemble des artistes enseignant·e·s et intervenant·e·s, des trois années et est placé sous la responsabilité de la direction pédagogique.

À l'issue de chaque stage, cours, atelier, les intervenant·e·s transmettent une évaluation assortie d'une appréciation sur le travail effectué par chaque étudiant·e. Toute intervention artistique, pratique, théorique ou technique peut donner lieu à une évaluation chiffrée.

Chaque étudiant·e reçoit, à la fin de chaque semestre, une fiche individuelle d'évaluation et de bilan sur laquelle sont reportées les appréciations le concernant et, s'il y a lieu, les notes obtenues.

Le redoublement n'existe pas mais le passage en année supérieure n'est pas automatique. Il est validé à l'issue du dernier Conseil pédagogique de l'année. L'étudiant·e obtient un avis favorable ou défavorable à la poursuite des études. Les étudiant·e·s sont avisés par la direction pédagogique lors de leur entretien de fin de semestre.

Tout·e étudiant·e ne respectant pas les règlements remis et signés en début de cursus (règlement intérieur et ses annexes relatives à l'utilisation des locaux mis à disposition ) sera sanctionné et peut être exclu·e de l'école s'il·elle nuit à son bon fonctionnement.

## **ERASMUS +**

L'ESNAM confirme son inscription dans la stratégie de modernisation et d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur. Signataire de la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, ses étudiant·e·s peuvent participer à des actions de mobilité dans le cadre du programme Erasmus+. L'ESNAM est également amenée à accueillir dans le cadre de ce programme des étudiant·e·s ou du personnel issus d'établissements également signataires de la charte.

## **LE JURY DE DIPLÔME**

Il est constitué par le directeur de l'Institut International de la marionnette, la direction pédagogique, l'assistante de direction et à la formation, et comporte au minimum cinq autres personnes du secteur des arts vivants : un·e représentant·e de l'Université partenaire et au moins trois personnalités artistiques reconnues n'intervenant pas nécessairement dans la formation ainsi qu'un·e représentant·e du ministère de la Culture.

Le jury est informé, en concertation avec le directeur de l'Institut par la direction pédagogique et l'assistante de direction et à la formation des résultats obtenus par les étudiant·e·s sur l'ensemble de leur scolarité. Il se verra communiquer un document précisant les critères d'évaluation utilisés par les artistes enseignant·e·s/intervenant·e·s.

## **LE DIPLÔME**

L'ESNAM est la seule école d'enseignement supérieur en France à être accréditée par le ministère de la Culture pour délivrer le DNSP de Comédien (DNSPC), spécialité acteur-marionnettiste. D'autres écoles d'enseignement supérieur délivrent un DNSPC.

À l'issue des trois ans d'études et de l'obtention du diplôme, les étudiant·e·s obtiennent une licence mention «Arts du spectacle» délivrée par l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens. Il·elle·s peuvent poursuivre leurs études en Master, en particulier dans les mentions «Arts de la scène et du spectacle vivant» ou «Arts plastiques». L'Université de Picardie propose ces Masters.

# INSERTION PROFESSIONNELLE

L'Institut accompagne les jeunes diplômé·e·s de l'ESNAM dans leurs premiers pas en facilitant les contacts avec le milieu professionnel.

À ce jour, le dispositif d'insertion s'appuie sur deux accompagnements concrets :

- les résidences Tremplin qui permettent d'accueillir les projets artistiques des diplômé·e·s durant la période des trois années post diplôme sur des durées variant d'une à trois semaines. Travail à la table, expérimentation, répétitions, constructions en fonction de l'avancée des projets ;
- l'aide à l'embauche de jeunes diplômé·e·s par les compagnies ou équipes artistiques.

La sortie d'école et l'insertion professionnelle se préparent durant les études. Pour cette raison, tout au long de la formation, les étudiant·e·s rencontrent des professionnels (artistes et responsables de lieux et de festivals). Il·elle·s effectueront également des stages courts leur permettant de s'immerger dans la réalité professionnelle et de nouer contact pour de futurs contrats après leurs études.

Sont d'ores et déjà prévus :

- Deux stages de 5 jours chacun au cours de la seconde année d'études : un dans une structure culturelle, le second dans une compagnie ;
- Des parrainages professionnels sur les travaux de fin d'études, avec engagement contractuel à la clef ;
- Un stage plus long durant l'été entre la deuxième et troisième années ;
- Un accompagnement personnalisé par l'ESNAM sur la quatrième année, sur demande ;
- L'accueil en résidence tremplin et une aide financière afférente, jusqu'à 3 années après l'obtention du diplôme.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES

### TEXTES RÉGLEMENTAIRES DE RÉFÉRENCE

- Code de l'éducation, notamment les articles L 335-5, L 335-6, L 759-1 ;
- Décret n° 2007-1678 du 27 novembre 2007 relatif aux diplômes nationaux supérieurs professionnels délivrés par les établissements d'enseignement supérieur habilités par le ministre chargé de la culture dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts du cirque et à la procédure d'habilitation de ces établissements. Version consolidée au 25 mai 2015 ;
- Arrêté du 20 juillet 2015 complétant l'arrêté du 1er février 2008 relatif au diplôme national supérieur professionnel de comédien et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme ;



- Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2008 modifié relatif au diplôme national supérieur professionnel de comédien et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme ;
- Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2016 accréditant l'Institut International de la Marionnette – École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette à délivrer le Diplôme national supérieur professionnel de comédien spécialité acteur-marionnettiste ;
- Arrêté du 10 juillet 2020 du ministère de la Culture accréditant l'Institut International de la Marionnette – École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien spécialité acteur-marionnettiste ;
- Arrêté du 16 septembre 2014 accréditant l'Université de Picardie Jules Verne à délivrer le diplôme national de la licence, notamment la licence mention « arts du spectacle » ;
- Convention-cadre entre l'ESNAM et l'Université de Picardie Jules Verne fixant les conditions d'inscription et d'études des étudiant·e·s de l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM) auprès de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) signée le 11 octobre 2012 et renouvelée le 3 décembre 2015 et le 20 juin 2018 pour une durée de 3 ans ;
- Statuts modifiés de l'Institut International de la Marionnette – Assemblée Générale du 18 juin 2008 et du Conseil d'Administration du 16 novembre 2020 ;
- Règlement intérieur de l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette validé par le Conseil d'Administration du 6 décembre 2019.

## SCOLARITÉ

### INSCRIPTION

Les études à l'ESNAM sont gratuites. Seuls les droits d'inscription sont à considérer, pour le concours de 60€, ainsi que l'inscription de 170€ en Licence études théâtrales à l'Université Picardie Jules Verne d'Amiens.

Par ailleurs, à leur arrivée les étudiant·e·s sont accompagné·e·s dans l'acquisition d'outils, utiles pour s'équiper en vue de leur insertion professionnelle. Le montant est compris entre 400€ et 500€ (possibilité d'échelonner le règlement).

### ÉLARGISSEMENT DE LA CULTURE ARTISTIQUE

Toutes les sorties prévues dans le cadre de la formation (spectacles, visites, expositions, ...) sont prises en charge par l'ESNAM (transport et tickets d'entrée).

## **S'ACQUITTER D'UNE CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE (CVEC)**

Chaque année scolaire vous devez désormais vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Son montant est de 92€ pour l'année scolaire 2021-2022.

Vous obtiendrez ainsi une attestation d'acquiescement indispensable à votre inscription administrative.

La CVEC vous permettra de bénéficier de services qui vous sont utiles au quotidien notamment par un accompagnement social renforcé des équipes d'assistants sociaux des universités et des CROUS, le soutien à vos initiatives en finançant des projets et des associations étudiantes, etc...

## **RESPONSABILITÉ CIVILE**

Chaque étudiant·e a le devoir de souscrire une assurance en responsabilité civile pour les dommages qu'il·elle pourrait causer à un tiers, pendant les activités à l'intérieur de l'école ainsi qu'à l'extérieur lors de déplacements en France ou à l'étranger prévus par l'établissement. L'ESNAM de son côté a souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile ainsi que celle de l'ensemble des étudiant·e·s placé·e·s sous sa responsabilité ; cette assurance ne couvre pas le vol, les affaires personnelles restant sous la responsabilité de chacun.

## **CARTE D'ÉTUDIANT**

Une carte d'étudiant·e nominative est remise aux étudiant·e·s. Elle permet de justifier de la qualité d'étudiant·e à l'ESNAM et de profiter de certains avantages pendant la durée de la scolarité.

## **VISITE MÉDICALE**

Une visite médicale organisée et prise en charge par l'école est obligatoire chaque début d'année scolaire ; un certificat d'aptitude à l'exercice physique est à remettre à l'ESNAM.

## **BOURSES**

Lors de leur admission à l'ESNAM, les étudiant·e·s sont invité·e·s à constituer auprès du CROUS un Dossier Social Etudiant (DSE) relatif à leur demande de bourse sur critères sociaux. Cette démarche est à renouveler chaque année avant la fin du mois d'avril.

Au-delà des bourses sur critères sociaux, les étudiant·e·s dont la situation personnelle le justifie peuvent prétendre à bénéficier des aides d'urgence ponctuelles attribuées par le CROUS, et des aides d'urgence annuelles (FNAU) du ministère de la Culture.

## **REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANT·E·S**

Les étudiant·e·s de chaque promotion en cours élisent leurs représentant·e·s en début de chaque année.

Les représentant·e·s sont invité·e·s à chaque conseil pédagogique. À titre consultatif, il·elle·s assistent au Conseil d'Administration de l'Institut International de la Marionnette (2 conseils/an). Il·elle·s sont membres du Conseil de la Vie Etudiante.

Pour information, un·e ancien·ne élève est membre du Conseil d'Administration, mais non au titre de représentant·e des ancien·ne·s élèves.

## **RESTAURANT UNIVERSITAIRE**

Les étudiant·e·s ont la possibilité de prendre leur repas de midi au restaurant universitaire de la Maison des étudiants situé 38 rue de Montjoly (à 10 mn de l'ESNAM).

## **VIE ÉTUDIANTE**

### **Le Conseil de la Vie Etudiante (CVE)**

Le CVE présidé par le directeur de l'ESNAM se réunit chaque trimestre et autant que nécessaire. Instance de dialogue et de réflexion commune entre la direction et les étudiant·e·s, il règle les questions liées à la vie étudiante : santé, logement, loisirs, économie des étudiant·e·s, vie dans les locaux, vie sociale, activités extrascolaires, etc.

Il est composé du directeur de l'ESNAM, de la directrice de la formation, de l'assistante de direction et de la formation, du secrétaire général, d'un·e représentant·e des enseignant·e·s, des représentant·e·s des étudiant·e·s et d'un·e membre de l'AFFUT.

### **Association des étudiant·e·s de l'ESNAM « La Main tenant »**

L'association est soutenue par la ville de Charleville-Mézières.

Ses objectifs : la création, l'aide à la création, la promotion et la diffusion d'activités culturelles et sociales en lien avec les arts de la marionnette ; la gestion de la vie étudiante au sein de l'ESNAM ; la création et l'entretien de liens avec d'autres écoles d'art, en France ou dans le monde ; la communication entre les ancien·ne·s étudiant·e·s de l'ESNAM et les actuels.

Une convention est en cours de signature entre l'Institut International de la Marionnette et la Main Tenant.

➤ [LAMAINTEMENT@OUTLOOK.FR](mailto:LAMAINTEMENT@OUTLOOK.FR)

## **L’AFFUT**

L’Institut International de la Marionnette cotise à l’AFFUT depuis 2019. À ce titre, les étudiant·e·s de l’ESNAM peuvent adhérer à l’AFFUT.

L’AFFUT est l’Association des Élèves et Anciens Élèves des Écoles Supérieures de Théâtre Francophone, association loi 1901 à but non lucratif développée, gérée et organisée par les élèves des écoles supérieures publiques de théâtre en France, en Suisse et en Belgique.

«Le but de l’AFFUT est de créer un réseau d’artistes en devenir, liés par une pratique commune et par un cadre semblable. Elle cherche à développer un esprit de solidarité entre tous les élèves et à favoriser, entre eux, l’échange. Il s’agit d’ouvrir des champs de recherches artistiques et de rencontrer de potentiels compagnons de route. Elle propose donc une alternative à un parcours professionnel solitaire qu’induit la logique actuelle du marché du théâtre.»

# III. LES LIEUX

PLAN DU CENTRE-VILLE ET DES DIFFÉRENTS LIEUX DE L'IMSTITUT



III. LES LIEUX

# LES LIEUX DE L'INSTITUT

## 1 - INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE

7 place Winston Churchill

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

RDC Accueil - Archives - Cafétéria

1<sup>er</sup> étage : Direction - Assistanat de direction et à la formation - Administration et Comptabilité - Centre de Recherche et de Documentation - Salle de consultation

## 2 - ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA MARIONNETTE

16 avenue Jean Jaurès

Sous-sol Loges – Bureau du régisseur général

RDC Accueil - Théâtre de l'ESNAM - Ateliers Fer/Quincaillerie/Bois/Plâtre - Salle de repos - Vestiaires - Stockage Matériaux - Salle Arts Plastiques

1<sup>er</sup> étage Salle de travail Individuel - Micro-Atelier - Ateliers Résine et colles/couture/maquette

2<sup>e</sup> étage Salles d'expression corporelle - Stockage Marionnettes - Patio - Foyer des étudiants - Instrumentarium - Salle multimédia - Salle de montage

3<sup>e</sup> étage Salle de cours - Studio - Salle musique et chant – Service bâtiment-Maintenance - Direction de la formation – Service communication

## 3 - VILLA D'AUBILLY

13 rue d'Aubilly

Résidence pour chercheurs et créateurs ouverte en 1996, la Villa d'Aubilly, est un lieu de vie agréable et convivial, à deux pas de l'Institut. Construite au XVII<sup>e</sup> siècle, elle fait partie du patrimoine architectural de Charleville-Mézières.

Actuellement fermée, la résidence fait l'objet d'un projet de réhabilitation dans le cadre de la Cité des Arts de la Marionnette.

# LA CULTURE À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

## 4 - THÉÂTRE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (TCMI)

Place du théâtre

➤ [WWW.CHARLEVILLE-MEZIERES.FR/LE-TCM-THEATRE-DE-CHARLEVILLE-MEZIERES](http://WWW.CHARLEVILLE-MEZIERES.FR/LE-TCM-THEATRE-DE-CHARLEVILLE-MEZIERES)

## 5 - MUSÉE RIMBAUD / MAISON DES AILLEURS

Quai Rimbaud

Deux espaces consacrés au poète Arthur Rimbaud, originaire de Charleville-Mézières.

Tarif réduit : 5 € (Tarifs donnant droit au pass pour le musée de l'Ardenne, le musée Arthur Rimbaud et la maison des Ailleurs pendant deux jours).

Fermé le lundi.

➤ [MUSEE-ARTHURRIMBAUD.FR/INFOS-PRATIQUES/](http://MUSEE-ARTHURRIMBAUD.FR/INFOS-PRATIQUES/)

## 6 - MÉDIATHÈQUE VOYELLES

2 Place Jacques Félix

Médiathèque ouverte de 13h à 18h le mardi, jeudi et vendredi, et de 10h à 18h le mercredi et le samedi.

Inscription gratuite pour les étudiants domiciliés sur le territoire de l'agglomération Ardenne Métropole.

➤ [MEDIATHEQUES.ARDENNE-METROPOLE.FR](http://MEDIATHEQUES.ARDENNE-METROPOLE.FR)

## 7 - MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS MA BOHÈME

21, rue d'Aubilly

La MCL Ma Bohème est ouverte à toutes les personnes, quel que soit leur âge, intéressées par la pratique d'activités de loisirs, culturelles ou sportives.

➤ [WWW.MCLMABOHEME.COM](http://WWW.MCLMABOHEME.COM)

## 8 - ASSOCIATION LES PETITS COMÉDIENS DE CHIFFONS

Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

25 rue du Petit Bois

Le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, c'est :

- le plus grand rassemblement des marionnettistes du monde, tous les 2 ans à Charleville-Mézières
- le soutien à la création à travers la coproduction de spectacles, l'accueil d'artistes en résidence, l'accompagnement à la diffusion
- un travail tout au long de l'année avec les publics (scolaires, associations, tout public) pour la démocratisation de la culture et le développement des publics autour de la marionnette
- l'organisation entre chaque Festival du «Week-end Marionnettes J-365»

➤ [WWW.FESTIVAL-MARIONNETTE.COM/FR](http://WWW.FESTIVAL-MARIONNETTE.COM/FR)

## **9 - MUSÉE DE L'ARDENNE**

31 Place Ducale

Ce musée présente diverses collections archéologiques, historiques, artistiques et de traditions populaires.

Fermé le lundi.

➤ [WWW.CHARLEVILLE-MEZIERES.FR/LE-MUSEE-DE-LARDENNE](http://WWW.CHARLEVILLE-MEZIERES.FR/LE-MUSEE-DE-LARDENNE)

## **10 - LE FORLUM**

18 avenue Jean Jaurès

Salle de spectacle de 500 places.

Programme des concerts et des spectacles.

➤ [WWW.FACEBOOK.COM/LEFORLUMCHARLEVILLEMEZIERES](http://WWW.FACEBOOK.COM/LEFORLUMCHARLEVILLEMEZIERES)

## **11 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL**

10 rue Madame de Sévigné

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental est un établissement d'enseignement artistique des différentes disciplines de la musique et de la danse.

Il propose de nombreux ateliers pour adultes (chant, danse, solfège...).

# **ET AÜSSI :**

## **CAFÉ/LIBRAIRIE PLUME ET BULLE**

7, Rue Irénée Carré

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h

Librairie à dominante BD, gérée par des passionnés de livres, mordus de BD et fans de musique... Possibilité de bouquiner sur place à l'étage accompagné d'un thé, d'un café ou d'un jus local. Il est aussi possible de se restaurer sur place ou à emporter.

➤ [WWW.PLUMEETBULLE.FR/PRESENTATION](http://WWW.PLUMEETBULLE.FR/PRESENTATION)

## **LIBRAIRIE RIMBAUD**

26, Rue de la République

Ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 10h à 19h

## **CHEZ JOSETTE**

Café-librairie

5, rue de l'Arquebuse

Ouvert mercredi et jeudi de 16h à 21h, vendredi de 16h à 23h, samedi de 10h à 23h, dimanche de 16h à 19h.

## **LA PLAQUE TOURNAUTE**

8, rue Baron Quinart

Ouvert vendredi et samedi de 10h à 19h

Disquaire, vinyles d'occasions et neufs, bar.



### **BANANA JOE**

Bistrot écolo  
8, rue de l'Arquebuse

### **MA POLLPERIE**

Bar Geek & Ludique  
26, rue Baron-Quinart

### **CINÉMA MULTIPLEXE LE MÉTROPOLIS**

6, Rue Longueville  
Cinéma de 10 salles, avec «galerie photos» et café, dont l'architecture rend hommage au film de Fritz Lang.

### **PARC DU MONT OLYMPE ET SON CENTRE AQUATIQUE**

Dans un cadre boisé, en bordure de Meuse et à 100 mètres du centre ville, le site du Mont Olympe offre des aménagements ludiques et touristiques.

### **POUR PLUS D'INFOS SUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES :**

Site internet de la ville de Charleville-Mézières

➤ [WWW.CHARLEVILLE-MEZIERES.FR](http://WWW.CHARLEVILLE-MEZIERES.FR)

Office de tourisme de Charleville-Mézières

4, place Ducale

Téléphone : 03 24 55 69 90

➤ [WWW.CHARLEVILLE-SEDAN-TOURISME.FR](http://WWW.CHARLEVILLE-SEDAN-TOURISME.FR)

# IV. L'ÉQUIPE

## DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE

**GÉRALD SPIRE** – Président par intérim du Conseil d'administration

### **DIRECTION / ADMINISTRATION**

**PHILIPPE SIDRE** - Directeur

**SYLVAIN THOLLON** – Secrétaire général  
sylvain.thollon@marionnette.com

**CATHY WOJEEZ** - Chargée d'administration  
cathy.wojeez@marionnette.com

**KARINE FRIGNET** – Cheffe comptable  
karine.frignet@marionnette.com

### **FORMATION**

Directeur·rice de formation

**BRIGITTE BEHR** - Assistante de direction et à la formation  
brigitte.behr@marionnette.com

### **BÂTIMENT - TECHNIQUE**

**THOMAS ROLISSEAU** - Régisseur principal  
thomas.rousseau@marionnette.com

**JOHNJOHN BERNARD** – Responsable bâtiments  
john.bernard@marionnette.com

**MANUEL DIAS** – Responsable d'ateliers à l'ESNAM  
manuel.dias@marionnette.com

**JAMES WARINET** - Agent d'accueil - Maintenance  
james.warinet@marionnette.com

### **PÔLE RECHERCHE ET INNOVATION**

**RAPHAËLE FLEURY** - Responsable du Centre de Recherche et de Documentation  
Titulaire Chaire ICiMa  
raphaele.fleury@marionnette.com

**VOÉMIE GÉRON** - Secrétaire scientifique, chaire ICiMa

noemie.geron@marionnette.com

**ANAÏS BRITTON** - Chargée d'études – Assistante documentaliste

anais.britton@marionnette.com

## DOCUMENTATION ET COLLECTIONS

**AURÉLIE OUDIN** – Documentaliste – Ressources audiovisuelles

aurelie.oudin@marionnette.com

**DELPHINE BOIS** – Documentaliste – Conservation du patrimoine

delphine.bois@marionnette.com

**ANAÏS BRITTON** - Chargée d'études – Assistante documentaliste

anais.britton@marionnette.com

**JULIETTE MARSAUD** - Assistante documentaliste

juliette.marsaud@marionnette.com

## ACCUEIL

**CHANTAL BARON** - Secrétaire, chargée d'accueil

institut@marionnette.com

**ÉLODIE PIGOROT** - Assistante à l'accueil et à la communication

elodie.pigorot@marionnette.com

**VIRGINIE BLJÉ** - Hôtesse d'accueil à l'ESNAM

accueil3.institut@marionnette.com

## COMMUNICATION- RELATIONS PUBLIQUES

**SOPHIE WATHLÉ** - Chargée de communication et des relations publiques

sophie.wathle@marionnette.com

**DAVID AMIOT** - Infographiste

david.amiot@marionnette.com

## SERVICE ÉDUCATIF

**LOUISA DJENANE** - Chargée de mission Service éducatif nommée par le rectorat de l'Académie de Reims

educ.institut@marionnette.com

## ENTRETIEN

**SANDRINE DRUART** - Agent d'entretien

sandrine.druart@marionnette.com

**INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE**  
INTERNATIONAL PUPPETRY INSTITUTE  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION  
7, PLACE WINSTON CHURCHILL / F-BOBOD CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
FRANCE - TEL : 03 24 40 00 00 - [INFO@IIMARIIONNETTE.COM](mailto:info@iimariionnette.com)  
[WWW.MARIIONNETTE.COM](http://WWW.MARIIONNETTE.COM)

## DIRECTION

**PHILIPPE SIDRE** *Directeur*

**BRIGITTE BEHR** Assistante de direction et à la formation

## COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES

ACCUEIL ESMAM - ÉVÉNEMENTIEL -  
COMMUNICATION - RELATIONS PUBLIQUES

**SOPHIE WATHLE** *Chargée*  
de communication et de relations publiques

**DAVID AMIOT** *Infographiste*

**ÉLODIE PIGOROT** Assistante secrétariat, accueil,  
assistante de communication

**VIRGINIE CHOUQUET** *Hôtesse d'accueil*

## PÔLE RECHERCHE ET INNOVATION

P.A.M. - CHAIRE ICIMA  
ÉDITIONS - RÉSIDENCES CHERCHEURS  
**RAPHAËLE FLEURY** *Directrice de la recherche*

## SERVICE ÉDUCATIF ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**LOUISA DIENANE** *Chargée de mission Service  
Éducatif - Rectorat de l'Académie de Reims*

## PÔLE FORMATION ESMAM - INSERTION - FORMATION PROFESSIONNELLE

*Directrices de la formation*

**BRIGITTE BEHR** Assistante de direction  
et à la formation  
**ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS  
À L'ESMAM**

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

**SYLVAIN THOLLON** *Secrétaire général*

**ADMINISTRATION - R.H.**  
**CATHY WOJEEZ** *Chargée d'administration*  
**ICARINE FRIGNET** *Chelle comptable*

**ACCUEIL - SECRETARIAT**  
**CHANTAL BARON** *Secrétaire, chargée d'accueil*  
**ÉLODIE PIGOROT** *Assistante secrétariat, accueil,  
assistante de communication*

**BÂTIMENTS - TECHNIQUE**  
**THOMAS ROUSSEAU** *Régisseur général*  
**TIMOTHÉE BERNARD** *Responsable bâtiments*  
**MANUEL DIAS** *Responsable d'ateliers*  
**JAMES WARINET** *Agent d'accueil - maintenance*  
**SANDRINE DRIART** *Agent d'entretien*

## DOCUMENTATION ET COLLECTIONS

**DELPHINE BOIS** *Documentaliste - Conservation  
du patrimoine*

**AURÉLIE OUDIN** *Documentaliste - Ressources  
audiovisuelles*

**ANNIS BRITTON** *Chargée d'études - Assistante  
documentaliste*

**JULIETTE MARSAUD** *Assistante documentaliste*

# V. INFOS PRATIQUES

## VOS CONTACTS

### ADMINISTRATION ✎

✎ Cathy Wojeez – Chargée d'administration  
06 45 81 80 51  
cathy.wojeez@marionnette.com

### PÉDAGOGIE

✎ Directeur·rice de formation

### SCOLARITÉ

✎ Brigitte Behr - Assistante de direction  
et à la formation  
06 89 33 19 87  
brigitte.behr@marionnette.com

### BÂTIMENT - TECHNIQUE

✎ Thomas Rousseau - Régisseur principal  
06 48 51 27 91  
thomas.rousseau@marionnette.com  
✎ Johnjohn Bernard – Responsable bâtiments  
06 32 68 80 24  
john.bernard@marionnette.com

## NUMÉROS UTILES

En cas d'urgence, appelez le 112

### MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Stéphane De Bruyn  
3 rue de l'Épargne  
03 24 59 42 87

### DENTISTE

Dr François Bouchenot  
22 rue du Théâtre  
03 24 33 30 24

### OPHTALMOLOGIE

Centre Ophthalmologique Bérégovoy  
18 rue Pierre Bérégovoy  
Prise de rendez-vous uniquement par  
internet

### URGENCES DENTAIRES

Pour connaître les dentistes de garde  
en cas d'urgence dentaire, appelez le  
03 24 37 75 20  
(numéro du Conseil de l'Ordre des  
chirurgiens-dentistes des Ardennes).

## SE RESTAURER

Quelques bonnes adresses

### L'AUTENTICO

Traiteur Italien - 4 rue Bourbon  
Sandwich à 4€50

### RESTAURANT EFES

Spécialité turque - 28 rue du Petit-Bois  
Falafels à 5€

### CHARCLTERIE-TRAITEUR ROSSIGNOL

5 rue du Petit-Bois  
Plats à partir de 5€

### LE TANDOOR EXPRESS

Restaurant indien  
5, rue Madame de Sévigné

### LE MARCHÉ COLIVERT

Les mardis, jeudis et samedis de 8h à 14h  
33, rue du Daga

### MARCHÉ DE PLEIN AIR DE LA RONDE COLTURE

Tous les dimanches matins de 8h à 13h30  
Le foyer des étudiant·e·s, situé au 2<sup>e</sup> étage  
de l'ESNAM, permet de réchauffer et de  
prendre ses repas sur place.

# SE DÉPLACER À CHARLEVILLE (ET AU-DELÀ)

## TRANSPORTS URBAINS

Espace TAC - 11 rue Noël

Espace d'information et de vente de titres de transport et d'abonnements pour le réseau de transports en commun de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Prix du ticket unitaire : 1€20.

Abonnement - de 26 ans : 20€/mois ou 200€/an

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 16h

Arrêt de bus devant l'ESNAM : Point Central

## LOCATION ET ENTRETIEN DE VÉLOS

Possibilité de louer un vélo auprès de l'association ARENAM, 12 avenue de l'Industrie, 30€/mois

Pour entretenir ou réparer votre vélo, direction La Machine à Pédales, 3 Quai Arthur Rimbaud

## SMVCF

Si vous avez moins de 26 ans, vous êtes éligible à la carte Primo (15€/an), qui permet de bénéficier de réductions de 50 à 70% pour vous ainsi que 3 personnes qui vous accompagnent sur l'ensemble du réseau Grand Est.

Plus de 26 ans, vous pouvez acheter la carte Presto (20€/an), pour bénéficier de réductions allant de 30 à 70% sur l'ensemble du réseau Grand Est

# VOS NOTES



## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA MARIONNETTE

---

INSTITUT INTERNATIONAL  
DE LA MARIONNETTE  
7, PLACE WINSTON CHURCHILL  
F-08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
TÉL : +33 (0)3 24 33 72 50  
INSTITUT@MARIONNETTE.COM  
WWW.MARIONNETTE.COM